



MEMODéchets 2021



**Je suis votre guide
des déchets**

application mobile



Val-de-Ruz

vadec
Réseau de valorisation
des déchets - Arc jurassien

Infos générales

INFORMATION

Les informations complémentaires ou modifications sont publiées par le biais de la page communale dans le journal Val-de-Ruz info, sur le site internet communal et via l'application NEMO News.

COMPOSTIÈRE DU VAL-DE-RUZ

Ouverte toute l'année, du gazon et des branchages peuvent y être déposés gratuitement. Le terreau issu des ramassages est à votre disposition gracieusement.

Pour toutes informations : 079 466 68 06, info@compostierevdr.ch ou www.compostiere.ch.

DÉCHÈTERIE DE DOMBRESSON

Vos déchets spéciaux de ménage sont récupérés, chaque premier samedi du mois, de 09h00 à 11h45.

SAPINS DE NOËL

Vos sapins sont repris dans les déchèteries. Afin de pouvoir vous en débarrasser facilement, nous vous conseillons d'utiliser le sac compostable en vente dans les commerces. Il vous permettra d'y envelopper votre sapin et de le transporter plus facilement.

TRI À LA SOURCE

Profitez de vos achats pour **ramener dans le(s) magasin(s)** tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc.

Choisissez les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables, etc).

Autant que possible, **laissez sur place les emballages** de vos achats.

Contact et infos

Commune de Val-de-Ruz

Administration des travaux publics
Rue Chs-L'Eplattenier 1
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane
032 886 56 35
tp.val-de-ruz@ne.ch
www.val-de-ruz.ch

Info déchets

Arc jurassien

0842 012 012

Aux heures de bureau
(tarif local)



Avec l'app mobile MEMODéchets

la gestion des déchets
est encore plus simple!
Pour plus d'infos consultez le site :
<https://www.memodechets.ch>



Tournées de ramassage des déchets ménagers et verts

Le ramassage débute à 07h00

Localités	Jours de collecte	
	Déchets ménagers	Déchets verts
Boudevilliers	Lundi	Mardi
Cernier	Mardi	Jeudi
Chéizard-Saint-Martin	Lundi	Vendredi
Coffrane	Jeudi	Mercredi
Dombresson	Mercredi	Mardi
Engollon	Mardi	Mercredi
Fenin-Vilars-Saules	Mardi	Mercredi
Fontainemelon	Jeudi	Lundi
Fontaines	Mercredi	Vendredi
Les Geneveys-sur-Coffrane	Jeudi	Mercredi
Les Hauts-Geneveys	Mercredi	Lundi
Le Pâquier	Mercredi	Mercredi
Montmollin	Vendredi	Mercredi
Savagnier	Mardi	Mercredi
Villiers	Mercredi	Mercredi
Montagne de Cernier La Vue-des-Alpes Tête-de-Ran	Vendredi	Déchèteries ou Compostière

Déchets ménagers - tournées modifiées

01.01 : Jour de l'An, remplacé par le 31.12
01.03 : Indépendance NE, remplacé par le 02.03
02.04 : Vendredi saint, remplacé par le 01.04
05.04 : Lundi de Pâques, remplacé par le 06.04
13.05 : Ascension, remplacé par le 12.05
24.05 : Lundi de Pentecôte, remplacé par le 25.05
20.09 : Jeûne Fédéral, remplacé par le 21.09

Déchets verts - tournées supprimées

Les tournées tombant un jour férié ne sont pas remplacées.

ATTENTION : le ramassage porte-à-porte des déchets verts débute le 15 mars et se termine le 12 novembre 2021. En dehors de ces dates, les déchets de jardin sont à amener à la Compostière du Val-de-Ruz et les déchets compostables de cuisine uniquement aux déchèteries.

NOUVEAU - Collecte des déchets spéciaux des ménages

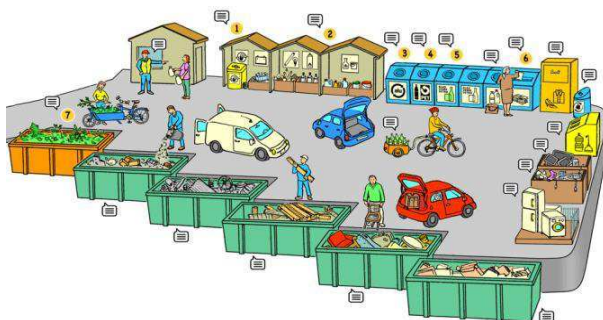
La collecte des déchets spéciaux des ménages se tient à la déchèterie de Dombresson, chemin du Ruz Chasseran 8. Elle a lieu **le premier samedi de chaque mois** de 09h00 à 11h45.



Liste des déchèteries et écopoints de la Commune de Val-de-Ruz

Horaires des déchèteries		
Cernier Guillaume Farel (salle polyvalente)	MA	10h00 à 11h45
	JE	17h00 à 19h00
	SA	09h00 à 11h45
Chézard-Saint-Martin Champs-Robert 1	LU	10h00 à 11h45
	ME	17h00 à 19h00
	SA	09h00 à 11h45
Dombresson Ruz Chasseran 8	MA	17h00 à 19h00
	JE	10h00 à 11h45
	SA	09h00 à 11h45
Fontainemelon Côte (cimetière)	LU	17h00 à 19h00
	ME	10h00 à 11h45
	SA	09h00 à 11h45
Les Geneveys-sur-Coffrane Rinche 8	LU	10h00 à 11h45
	ME	17h00 à 19h00
	SA	09h00 à 11h45
Savagnier Forgerons 8a	LU	17h00 à 19h00
	ME	10h00 à 11h45
	SA	09h00 à 11h45

Les déchèteries sont fermées les jours fériés. Aucune ouverture supplémentaire n'est prévue en remplacement.



Ecopoints	
Boudevilliers	Hangar communal – Boulet 1
Cernier	Bois Noir / Crêt Tête-de-Ran Guillaume Farel (salle polyvalente)
Chézard-Saint-Martin	Champs-Robert 1
Coffrane	La Dîme (collège)
Dombresson	Ruz Chasseran 8
Engollon	Eglise (rue)
Fenin-Vilars-Saules	En dessous du collège de Vilars
Fontainemelon	Côte (cimetière)
Fontaines	Industrie (TCS)
Les Geneveys-sur-Coffrane	Chs-L'Eplattenier (passage à niveau) Rinche 8
Les Hauts-Geneveys	Place des Gollières (parking)
Le Pâquier	Centre du Village 45
Montmollin	Puits (devant l'école)
Savagnier	Forgerons 8a
Villiers	Clêmesin (A côté du 4)
Montagne de Cernier Tête-de-Ran La Vue-des-Alpes	Place des Gollières (parking)

Bennes à verre uniquement	
Cernier	Comble-Emine (dessous Denner)
Montmollin	Cerisiers (en face du restaurant)
La Vue-des-Alpes	Parking

Comment gérer vos déchets ?



Ordures ménagères SacNEVA

Tout déchet ménager pour lequel il n'existe pas de collecte spécifique : à mettre dans un sac poubelle officiel et à déposer en bordure des voies ou dans des conteneurs le jour de la collecte.



Déchets compostables ménagers

Dans les déchèteries toute l'année.
Lors des ramassages porte-à-porte, du 15 mars au 12 novembre 2021.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures

Les restes de repas cuits (sauf : viande, poisson, os) peuvent être mis avec les déchets compostables.



Papier

Dans les déchèteries.
Dans les écopoints.



Carton propre

Dans les déchèteries.
Dans les écopoints.



Déchets encombrants combustibles

Tous gros objets n'entrant pas dans un sac poubelle officiel (gros plastique - meuble - bois - etc.).
Dans les déchèteries ou à vos frais chez Diviza SA à Coffrane (032 857 22 12).



Ferraille (objets métalliques)

Dans les déchèteries, gratuitement chez Botteron Recycling (032 854 20 20) ou à vos frais chez Diviza SA à Coffrane (032 857 22 12).



Flacons en plastique avec bouchon

Flacons avec bouchons : dans les déchèteries ou dans les points de vente.
Tous les autres déchets plastiques sont à éliminer dans un sac poubelle officiel.



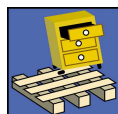
Sagex

Sagex encombrants : dans les déchèteries.
Petits sagex : dans les sacs poubelle officiels.



Verre

Dans les déchèteries, les écopoints ainsi qu'à :
- Cernier : Comble Emine 1 ;
- Montmollin : Impasse des Cerisiers ;
- La Vue-des-Alpes : Parking.



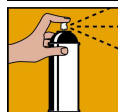
Bois

Dans les déchèteries ou à vos frais chez Diviza SA à Coffrane (032 857 22 12).



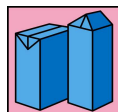
Aluminium et boîtes de conserve

Dans les déchèteries.
Propre et sans étiquette.



Aérosols

Vider complètement le gaz propulseur (risque d'explosion).
Métal ou alu dans la benne prévue à cet effet ou dans les sacs poubelle officiels.



Berlingots / Briques à boissons

Dans les sacs poubelle officiels avec les ordures ménagères.



Huiles minérales et végétales

Dans les déchèteries.
Ne pas mélanger les deux types d'huiles.



Textiles et chaussures

Lors des collectes de textiles.
Dans les écopoints ou dans les déchèteries. Les habits doivent être mis dans des sacs.



Déchets inertes (petites quantités)

Dans les déchèteries - jusqu'à 0.5 m3 ou à vos frais chez Diviza SA à Coffrane (032 857 22 12).



Cendres de bois

Dans un sac poubelle officiel.
ATTENTION! Les cendres peuvent contenir des braises chaudes plusieurs jours.



Dépouilles d'animaux

A Montmollin :
Centre collecteur (032 731 12 85) ou
Cremadog (032 731 20 30).



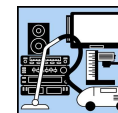
PET

Dans les points de vente ou dans les déchèteries.
A écraser avant dépôt.



Capsules Nespresso (aluminium)

Dans les points de vente ou dans les déchèteries.



Appareils électriques et électroniques

Dans les points de vente ou dans les déchèteries.
Fondation SENS (043 255 20 00), www.erecycling.ch.



Piles et accumulateurs

Dans les points de vente ou dans les déchèteries.



Tubes lumineux (néon) / LED

Dans les points de vente ou dans les déchèteries.
Fondation SENS, www.erecycling.ch (043 255 20 00).



Pneus

Dans les points de vente.
Places officielles de l'Etat:
Carrière du Bois-Rond à Corcelles (032 730 14 00) ou
Carrière des Foulets à La Chaux-de-Fonds (032 913 49 04).



Médicaments

Dans les pharmacies.



Déchets spéciaux des ménages

Dans les points de vente.
De 9h00 à 11h45 le premier samedi du mois à la déchèterie de Dombresson.



Cartouches d'encre pour imprimantes

Dans les points de vente.



CD

Dans les points de vente.



Plastiques agricoles

Livraison auprès de Vadech SA, Colombier ou La Chaux-de-Fonds (032 889 36 30).

Ecopoints communaux

L'accès aux écopoints est autorisé du lundi au samedi de 7h à 20h. Il est interdit les dimanches et jours fériés.

Merci de respecter la tranquillité du quartier (moteur et musique éteints) lors du triage des déchets.

Les personnes ayant des cartons volumineux à plier peuvent se rendre soit aux écopoints se trouvant aux déchèteries des Geneveys-sur-Coffrane et Fontainemelon, où se trouve une grande benne, soit aux déchèteries de Dombresson et Cernier (un compacteur est sur place).

Lorsque les bennes sont pleines, les déchets doivent être repris ou acheminés vers un autre écopoint.



Déchets encombrants

Les grandes quantités de déchets encombrants résultant de : vide-grenier, débarras d'appartement ou transformation sont interdites dans les déchèteries. Elles doivent être acheminées à vos frais vers un centre de tri reconnu par l'Etat (Diviza SA à Coffrane, 032 857 22 12).

Les personnes désirant donner une seconde vie aux objets dont ils se séparent sont priées de prendre contact avec les entreprises comme Le Centre Social Protestant, La Jonchère 40 à 2043 Boudevilliers (032 886 91 60) ou Emmaüs, La Joux-Perret 8 à 2300 La Chaux-de-Fonds (032 968 42 02).

Les déchèteries ne sont pas des lieux d'échange, mais uniquement de débarras d'objets en fin de vie.





BIODÉCHETS

Pour être valorisés, les déchets compostables doivent être exempts de tout corps étranger. Les déchets non conformes sont laissés sur place.

Règles à suivre :

- le compostage individuel est à privilégier ;
- les déchets en vrac ne sont pas collectés ;
- les déchets doivent être mis dans des containers verts sur roues de minimum 120 litres identifiés par un V ou dans des seaux pour les déchets de cuisine ;
- les ballots de branches doivent être attachés, avoir un diamètre maximum de 60 cm, une longueur d'un mètre au plus et un poids n'excédant pas 20 kg ;
- la quantité maximale de déchets verts par ménage et par semaine est limitée à 500 litres ;
- les sacs et les corbeilles sont interdits ;
- aucun corps étranger n'est accepté – plastiques, cailloux, clous, etc. ;
- les litières pour chats ne sont pas acceptées ;
- sont tolérés au **maximum 2 seaux ou bidons** de 20 litres ;
- les **sacs biodégradables** sont interdits, les sacs compostables sont tolérés.

Les habitants de la Commune doivent déposer les grandes quantités de gazon ou de branchages à la Compostière du Val-de-Ruz. Cette prestation est gratuite.

Les conteneurs à déchets verts peuvent être déposés la veille du ramassage en bordure de route, mais ils doivent ensuite être **repris par leur propriétaire le jour même**. En aucun cas il n'est autorisé de les laisser sur le domaine public plus longtemps. En cas de problèmes ou accidents, la responsabilité incombe à leur propriétaire.

Autorisé



Pas autorisé

